

SIEGE DE BRUXELLES
Boulevard Clovis 15
1000 Bruxelles
Tél. 02 230 97 69
Fax 02 230 26 76

SIEGE D'ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

Bureau régional:
Brecht Welken

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION: *1390 Gros Ancreau
Rue du grand Logel 2 (Bldp. 4)*

PROPRIETAIRE: _____

Adresse: _____

DEMANDEUR: *Prabay Electric Service*

Adresse: *7830 Thoirout*

INSTALLATEUR: *Rue de Lily 33*

Adresse: _____

TVA ou CI: *BE0471.667.182*

EAN: *Intercom sist.*

Réf.: _____ Compteur n°: *Affleur*

Index: _____

Date du contrôle: *28/12/2008* Type de contrôle: examen de conformité / visite de contrôle suivant: _____

Type d'installation: Nouvelle / Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - vente d'habitation; Type locaux: *Appartement 2/4*

Début travaux: Fondations avant / après 1.10.81 - Installation électrique avant / après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art. 66

Raccordement: Tension *230 mono* V Protection raccordement *max 40* A

Câble aliment, tableau, princ.: *4* X *16* mm² Inter. gén.: type *diff. 30mA/30mA*

Type électrode de terre: boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma: CP

Nombre de tableaux: *1*; Nombre de circuits term.: *8*; RA: *18* Ohm; RI tot *2* MOhm

Facteurs d'influences externes: _____

DESCRIPTION: *voir les schémas joints.*

CONTROLES effectués: voir verso
INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES: *avant*

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE	
vu le:	
le responsable du distributeur	
nom:	
signature:	

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE: voir verso.

CONCLUSION: L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDB général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le *28/12/2008* (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
 L'installation n'est pas conforme.
2. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.
 L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le: _____

L'AGENT-VISITEUR:
n° + nom + signature
293 V. Braye

Le directeur,
BELAC
115-INSP